

cette banque. Nous savons que les entrepreneurs en construction concluent des ententes non seulement avec leurs employés et avec les divers métiers du bâtiment, mais aussi avec les institutions bancaires. Étant donné que l'on construit tellement dans la ville de Toronto, cela me semble être non seulement un moyen lucratif de solidifier les contrats, mais aussi un très bon endroit où déposer l'argent légitime comme celui qui l'est moins. Il m'est impossible de savoir si cela est vrai, sinon d'après les réflexions que j'ai entendues et je n'ai aucun moyen de mener enquête dans cette institution pour voir ce qu'il en est; mais, à mon avis, cela pourrait intéresser la CIA. Je suis certain que cela pourrait aussi intéresser les députés, et que le cas de cette banque serait vite réglé si mes soupçons étaient fondés.

Monsieur l'Orateur, une banque est, selon moi, un endroit où une personne qui désire se lancer dans une entreprise constructive peut aller emprunter une grosse somme d'argent. Il y a une semaine environ, j'ai fait remarquer à un entrepreneur de ma région que si tout l'argent que l'on consacre au programme LIFT, au programme de travaux d'hiver et au programme Perspectives-Jeunesse était donné à la région sous forme d'un don en espèces, nous pourrions créer une industrie de proportions honnêtes qui emploierait des gens pour de longues périodes de temps. Le programme de travaux d'hiver de Timiskaming coûte près d'un demi-million de dollars, et cette personne m'a dit que si l'on investissait cette somme dans une industrie, on pourrait obtenir un chiffre d'affaires d'au moins 20 millions de dollars. A Timiskaming, monsieur l'Orateur, avec un chiffre d'affaires de 20 millions de dollars, nous pourrions employer une bonne partie du quart de notre population qui est actuellement en chômage.

Je me demande comment cette banque agirait à cet égard. On peut bien dire que les fonds provenant de l'Ouest du Canada sont investis ailleurs. Tant que le seul objectif d'une banque est de faire des bénéfiques, elle placera les fonds là où le taux d'intérêt est le plus élevé et les risques les plus faibles; cette banque n'agirait pas autrement. Il est très facile aux investisseurs de dire à la société chargée par le comité du Sénat de faire enquête que la plupart des fonds seront dépensés en Ontario. Ceci est peut-être vrai, mais, à mon avis, quiconque a des difficultés à obtenir de l'argent de l'une des banques à charte du Canada, en aura avec toutes les autres. Lorsqu'un client est refusé par une banque, il est refusé par deux. Lorsqu'il est refusé par deux banques, il essaie d'emprunter de l'argent à la Banque d'expansion industrielle qui est, en fait, un organisme du gouvernement. Les institutions bancaires du Canada ne prennent donc aucun risque inutile.

• (1720)

Il me semble que la Banque unie du Canada, si elle est constituée en société, n'agira pas différemment à cet égard des six autres banques à charte. Il faudra nous en souvenir lorsque nous devons adopter ce bill. Je crois qu'il n'est pas réaliste de penser que si cette banque est située à Toronto, elle prêtera de l'argent dans la région pour satisfaire les besoins régionaux. Il est certain que la région elle-même lui fournira des fonds, simplement parce que de grosses sommes d'argent sont dépensées à Toronto. Elles continueront à y être dépensées jusqu'à ce que nous décidions de modifier la structure de notre pays et de développer certaines des ressources du corridor médian. Les banques à charte ne prêtent pas beaucoup d'argent pour le développement du corridor. Il me semble qu'à cet égard, la banque que l'on propose de créer ne

[M. Peters.]

sera ni meilleure ni pire que les banques à charte. Quel est donc l'intérêt de la créer?

Tout ce que font les banques lorsqu'elles s'installent dans une localité est d'acquérir ou de construire un édifice et d'embaucher un autre groupe d'employés. Les opérations sont presque identiques d'une banque à l'autre. Si vous êtes un mauvais preneur, elles ne vous prêtent pas, et si vous en êtes un bon, elles vous prêtent. Il est vrai que des lignes de conduite différentes peuvent s'appliquer dans différentes villes, surtout du fait que certains directeurs de succursales adoptent diverses manières de penser. Ainsi un directeur peut être un prêteur, c'est à dire quelqu'un qui aime prêter. Alors sa banque prêtera. Il peut être muté dans une autre ville et remplacé par un mordu du recouvrement, soit un directeur qui insiste pour recouvrer toutes les dettes. Naturellement, une fois le prêt consenti, les banques aiment recouvrer leur argent. En réalité, toutes les banques fonctionnent de la même façon.

En décembre de l'an dernier, j'ai parlé sur ce bill, alors le bill S-22. Il nous venait de l'autre endroit. Entre parenthèses, puis-je dire que je me réjouis de voir ce bill présenté dans notre Chambre. Que les députés absents cet après-midi, ou d'ailleurs ceux qui sont présents, veuillent l'admettre ou non, l'examen de bills comme celui-ci revient aux représentants élus du peuple qui siègent à la Chambre et non pas aux sénateurs qui peuvent pour leur part se pencher sur les intérêts des particuliers, des régions ou des entreprises. Même si leurs ressources sont limitées sur le plan de la recherche, c'est aux députés qu'il revient de décider d'établir une banque semblable. Ces questions-là sont sûrement l'une de nos premières raisons d'être.

Dans mon discours, j'ai dit que les banques empruntent l'argent à un certain intérêt qu'elles le prêtent à un autre, et qu'en ce faisant elles font des bénéfiques raisonnables. Un Canadien de l'Ouest m'a signalé que les banques commerciales n'empruntent pas de la Banque du Canada l'argent qu'elles prêtent. D'après lui, le principe ne tient pas compte de la réalité, quand on songe que 75 p. 100 du revenu de la banque, en intérêts, est consacré aux frais d'exploitation. En outre, ajoute-t-il, si elle demandait 8 p. 100 sur les prêts, il lui faudrait obtenir l'argent de la Banque du Canada à 2 p. 100 tout simplement pour rentrer dans ses frais. Les banques privées veulent faire de l'argent et elles en font beaucoup; leurs bénéfiques s'établissent à 25 p. 100 du revenu brut. Je ne prétendrai pas le contraire; le monsieur en question a sans doute raison. D'autre part, s'il a raison, cela veut dire que nous examinons une opération par laquelle les banques obtiennent de l'argent de leurs déposants, le prête à intérêt et, une fois leurs frais d'opération déduits, font des profits de 25 p. 100 environ.

J'ai dit dans un autre discours que je voudrais que la concurrence soit plus serrée dans le domaine bancaire, même si je ne prévois pas qu'elle le devienne. Ce citoyen de l'Ouest a trouvé à redire à ma déclaration sur la concurrence et a affirmé:

Les opérations bancaires sont un service. Elles n'ont aucun effet direct sur le volume du produit national brut ni sur les économies réalisées en l'accumulant. Trop souvent le partage des services offerts accroît leur coût, car il faut multiplier les facilités. Les avantages de la concurrence sont en majeure partie fictifs.

Ce correspondant de Shell Lake, Saskatchewan, a probablement raison. Il a fait d'autres observations dans sa lettre dont je lui sais gré. Je reconnais volontiers que ses connaissances au sujet du système bancaire sont bien supérieures aux miennes. Néanmoins, même si les ban-